YANMAR

MANUEL DE GARANTIE LIMITEE

fr French

MOTEURS MARINS

APPLICATIONS DE LOISIR ET APPLICATIONS DE COMMERCE OCCASIONNEL

Avis de non-responsabilité :

Toutes les informations, illustrations et spécifications figurant dans ce manuel sont basées sur les données les plus récentes disponibles au moment de sa publication. Les illustrations utilisées dans ce manuel ne sont fournies qu'à titre de référence. De plus, compte tenu de notre politique d'amélioration continue des produits, nous pouvons modifier des renseignements, illustrations et/ou spécifications contenues dans ce manuel afin d'expliquer et/ou de caractériser un produit, un entretien ou une procédure de maintenance qui aurait fait l'objet d'une amélioration. Nous nous réservons le droit d'apporter toute modification à tout moment, sans préavis. YANMAR et **YANMAR** sont des marques déposées de YANMAR CO., LTD. au Japon, aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Tous droits réservés :

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous toute forme et par tout moyen, qu'il soit graphique, électronique ou mécanique, incluant la photocopie, l'enregistrement, l'enregistrement sur bande ou par des systèmes de saisie et de stockage des données, sans la permission écrite de YANMAR CO., LTD.

LIMITED WARRANTY HANDBOOK	MODEL	MARINE PRODUCTS (Recreational Applications and Light Duty Commercial Applications)
	CODE	0JMPE-FR0032

All Rights Reserved, Copyright **YANMAR CO., LTD.**

TABLE DES MATIÈRES

Page

Carte d'enregistrement du propriétaire 2
Introduction 3
Inscription 4
- Créer une nouvelle inscription 4
- Mise à jour/Rechercher une inscription existante 5
- Transférer l'inscription 5

Couverture de la garantie limitée 9
- Restrictions 9

Applications récréatives couverture de la garantie limitée 10
- Durée de la garantie limitée 10
- Utilisation commerciale : 10

Couverture de la garantie limitee des applications commerciales de faible puissance 11
- Définition d'une application commerciale de faible puissance 11
- Durée de la garantie limitée 11

Procédures de garantie 12
- Responsabilité de l'acheteur 12
- Articles exclus de la garantie 13
- Modifications de la garantie 13

Réseau mondial YANMAR 14
Inscription service et maintenance 15

CARTE D’ENREGISTREMENT DU PROPRIÉTAIRE

Prenez quelques minutes pour enregistrer les renseignements dont vous avez besoin lorsque vous contactez YANMAR pour de l’entretien, des pièces ou des documents.

Modèle du moteur : _____

Nº de série du moteur : _____

Date d’achat : _____

Revendeur : _____

Numéro de téléphone du revendeur : _____

INTRODUCTION

Félicitations pour l'achat de votre (vos) nouveau(x) moteur(s) YANMAR ! Nous sommes heureux de vous accueillir dans la famille YANMAR ! YANMAR Marine offre des moteurs, des systèmes d'entraînement et des accessoires pour tous types de bateaux, du bateau gouvernemental au bateau de port, bateau de pêche à grande vitesse, etc. Dans le milieu de la navigation, la réputation mondiale de YANMAR Marine est inégalable. Nous concevons nos moteurs en respectant la nature. Cela signifie des moteurs anti-bruit, avec vibrations minimales, plus propres que jamais. Pour profiter de votre moteur YANMAR pendant de nombreuses années, veuillez suivre ces recommandations :

- Consultez et cherchez à comprendre ce Manuel d'utilisation avant de faire fonctionner le moteur afin de vous assurer que vous suivez en toute sécurité les pratiques de fonctionnement et les procédures d'entretien.
- Conservez ce Manuel dans un endroit sûr et facile d'accès.
- Gardez une trace de l'entretien et des réparations dans le chapitre Historique de l'entretien de ce manuel.
- Assurez-vous que ce manuel est transmis aux nouveaux propriétaires.

Ce manuel doit être considéré comme une partie permanente du moteur et demeurer avec lui. Pour que l'entretien, la réparation et les pièces d'origine soient de bonne qualité, veuillez consulter un revendeur agréé YANMAR. Votre revendeur agréé YANMAR est toujours à jour concernant les dernières nouveautés et technologies et est capable de répondre à toutes vos questions concernant votre moteur YANMAR. Vous pouvez localiser votre revendeur agréé YANMAR le plus proche en visitant notre site internet

http://yanmar.com

YANMAR vous recommande vivement d'enregistrer votre moteur via son système d'inscription en ligne à l'adresse

http://yanmar.com

Avantages d'une inscription par internet :

a) Cela confirme officiellement que vous êtes le propriétaire légal.
b) Les cas nécessitant la garantie peuvent être traités beaucoup plus facilement.
c) Si nécessaire, le Réseau YANMAR peut communiquer directement avec vous en tant que propriétaire.
d) Vous pouvez vous inscrire à la newsletter YANMAR qui vous donnera des informations sur les nouveaux produits YANMAR et les nouvelles fonctions.

Vous pouvez facilement mettre à jour votre inscription si vous vendez votre bateau ou si vous changez d'adresse. Le système d'inscription est disponible 24h/24 et 7j/7.

YANMAR vous conseille d'imprimer votre inscription et de la conserver avec vos autres papiers relatifs au bateau.

INSCRIPTION

Remarque : Selon la configuration de votre navigateur internet, veuillez vérifier les points suivants :

- Microsoft Internet Explorer 6.0 ou supérieur est requis. D'autres navigateurs peuvent ne pas être compatibles ou ne pas fonctionner correctement.
- Désactivez les bloqueurs de pop-up.

Pour enregistrer votre moteur YANMAR :

1. Visitez http://yanmar.com.
2. Cliquez sur "REGISTER YOUR ENGINE HERE" (ENREGISTRER VOTRE MOTEUR ICI).

3. Choisissez votre langue en cliquant sur la "Client Registration Page" (Page inscription client).
4. Cliquez sur le lien souhaité :
   - Créer une nouvelle inscription – Pour enregistrer votre moteur/transmission (page 4)
   - Mise à jour/Rechercher une inscription existante – Pour mettre à jour ou voir votre inscription actuelle (page 5)
   - Transférer l'inscription – Pour transférer l'inscription du moteur/transmission à un nouveau propriétaire (page 5)

Créer une nouvelle inscription

Pour enregister votre moteur/transmission :

1. Complétez le formulaire d'inscription électronique.
2. Cliquez sur le bouton "Submit" (Valider) lorsque vous avez terminé.

Remarque : Les informations avec (*) sont obligatoires.

Mise à jour/Rechercher une inscription existante

Pour mettre à jour ou voir votre inscription actuelle :

Remarques :

- *Les mises à jour/modifications des inscriptions ne peuvent être effectuées que par le propriétaire d'origine (la personne qui a enregistré le moteur/transmission).*
- *Seules les informations personnelles peuvent être mises à jour/modifiées.*
- *Les informations avec (*) sont obligatoires.*

1. Donnez les informations suivantes :
   - Numéro de série du moteur
   - Modèle de moteur
   - Nom de famille
2. Cliquez sur le bouton "Find" (Trouver) pour chercher les informations d'inscription.
3. Modifiez les informations personnelles d'inscription si nécessaire.
4. Validez les modifications pour terminer la mise à jour.

Transférer l'inscription

Pour transférer l'inscription du moteur/transmission à un nouveau propriétaire :

Remarques :

- *Les transferts d'inscription ne peuvent être effectués que par le propriétaire d'origine (la personne qui a enregistré le moteur/transmission).*
- *Seules les informations personnelles peuvent être mises à jour/modifiées.*
- *Les informations avec (*) sont obligatoires.*

1. Donnez les informations suivantes :
   - Numéro de série du moteur
   - Modèle de moteur
   - Nom de famille du précédent propriétaire
2. Cliquez sur le bouton "Find" (Trouver) pour chercher les informations d'inscription.
3. Complétez les informations de transfert d'inscription comme indiqué en utilisant les informations du nouveau propriétaire.
4. Validez le transfert d'inscription.

Cette page a été laissée vide

GARANTIE LIMITÉE

- For other translations of this YANMAR Limited Warranty, please go to http://yanmar.com
- For andre oversættelser af denne begrænsede YANMAR-garanti bedes du gå på http://yanmar.com
- Voor andere vertalingen van deze YANMAR Beperkte garantie, ga naar http://yanmar.com
- Erikielisiä käännöksiä tälle rajoitetulle YANMAR-takuulle löytyy osoitteesta http://yanmar.com
- Pour d'autres traductions de cette garantie limitée YANMAR, veuillez consulter http://yanmar.com
- Weitere Übersetzungen für diese Eingeschränkte Garantie von YANMAR finden Sie bei http://yanmar.com
- Για άλλες μεταφράσεις αυτής της Περιορισμένης Εγγύησης YANMAR, παρακαλούμε πηγαίνετε στο http://yanmar.com
- Per consultare traduzioni in altre lingue di questa Garanzia limitata YANMAR, visitare il sito http://yanmar.com
- For andre oversettelser av denne YANMAR begrenset garanti, vennligst gå til http://yanmar.com
- Para outras traduções desta Garantia Limitada da YANMAR, visite http://yanmar.com
- Para obtener otras traducciones de esta garantía limitada YANMAR, diríjase a http://yanmar.com
- För ytterligare översättningar av denna YANMAR begränsade garanti, se http://yanmar.com
- 日本語以外でのヤンマー限定保証に関する情報は、http://yanmar.com をご覧ください。

COUVERTURE DE LA GARANTIE LIMITÉE

YANMAR CO., LTD. (“YANMAR”) fournit le manuel de Garantie Limitée afin de vous aider à tirer le maximum du moteur YANMAR, de la transmission marine YANMAR par KANZAKI, de la transmission marine YANMAR SAIL DRIVE et/ou des systèmes de contrôle YANMAR (ci-après le(s) Produit(s) YANMAR Marine”) achetés. Veuillez lire attentivement et vous assurer de bien comprendre ce manuel d’installation et le(s) Mode(s) d’emploi applicable(s) avant d’installer ou d’utiliser le(s) produit(s) marins YANMAR. Si vous n’avez pas reçu de manuel d’utilisation, veuillez contacter votre distributeur ou revendeur YANMAR pour lui demander une copie. YANMAR garantit qu’au moment de l’envoi, les nouveaux produits vendus par lui et par les distributeurs autorisés YANMAR Marine, satisfont à toutes les spécifications applicables et seront exempts de tout défaut de matériel et de fabrication pour la durée de la période de garantie limitée. Cette garantie limitée est soumise aux restrictions énoncées plus loin dans ce manuel de garantie.

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST FOURNIE EN GUISE ET LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. YANMAR RENONCE SPÉCIFIQUEMENT À TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE CONFORMITÉ À UN EMPLOI OU À UNE QUALITÉ MARCHANDE SPÉCIFIQUE, DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI. SI CETTE CLAUSE DE NONRESPONSABILITÉ EST INTERDITE PAR LA LOI, LES GARANTIES IMPLICITES SERONT AINSI LIMITÉES À LA DURÉE DE LA COUVERTURE DE LA GARANTIE EXPRESSE.

YANMAR garantit à l’acheteur qu’elle effectuera toutes les réparations ou remplacements nécessaires pour corriger tout défaut de matériel et/ou de fabrication des produits YANMAR Marine couvrant la période de la garantie limitée. Cette garantie limitée vous donne certains droits reconnus par la loi. Il se peut que vous ayez d’autres droits qui varient selon l’état, la province ou le pays. Cette garantie limitée protège les produits YANMAR Marine qui fonctionnent partout dans le monde où le service agréé par YANMAR est disponible. Cette garantie limitée peut être transférée à un deuxième acheteur au détail à condition que l’acheteur initial avise YANMAR par écrit au moment où le deuxième acheteur en prend possession. À ce moment-là YANMAR peut, à son gré, requérir une inspection de tout produit YANMAR Marine par un centre de service YANMAR agréé. Si l’un des produits YANMAR Marine ne passe pas cette inspection avec succès, le transfert de cette garantie limitée peut être refusé. Le coût de l’inspection doit être assumé par l’acheteur. Le transfert de la garantie limitée ne prolongera pas la durée de sa couverture. YANMAR renonce spécifiquement à toute garantie expresse ou implicite s’appliquant au deuxième acheteur au détail à l’exception de celle fournie dans la présente, et renonce à toute garantie, expresse ou implicite, pour tout acheteur à venir.

Restrictions

IMPORTANT :

Afin de valider votre garantie limitée YANMAR Marine, vous devez compléter et poster à YANMAR la carte d’enregistrement de garantie jointe ou soumettre l’enregistrement de garantie en ligne sur le site Web de YANMAR Marine à http://yanmar.com.

Cette garantie limitée ne s’applique qu’aux produits YANMAR Marine et aux autres produits fabriqués et vendus par YANMAR ou par ses distributeurs autorisés qui sont installés et suivent les directives de fonctionnement et d’installation YANMAR. YANMAR renonce spécifiquement à toute garantie expresse ou implicite pour tout produit fabriqué par d’autres compagnies. Si une défectuosité déclarée est apparue durant la période de la garantie limitée et si l’enregistrement de garantie applicable a été reçu par YANMAR, YANMAR peut décider de remplacer ou de réparer tout produit YANMAR Marine à sa discrétion. YANMAR s’engagera à réparer ou à remplacer sans exiger de frais pour les pièces ou la main-d’oeuvre. Le temps de réparation inclut un coût de main d’oeuvre raisonnable pour enlever et réinstaller les produits YANMAR Marine et tous les composants auxiliaires du bateau dans lesquels le moteur YANMAR est installé, si nécessaire, pour effectuer le remplacement ou la réparation sous la garantie.

Il est important de savoir que les moteurs et propulseurs marins diesels sont des pièces d’équipement sophistiquées et complexes qui peuvent être affectées par de nombreuses variables associées à n’importe quelle application, et, à ce titre, vous comprenez et acceptez que toute réparation peut nécessiter des efforts multiples pour arriver à un remède et que ces efforts peuvent prendre un temps considérable.

APPLICATIONS RÉCRÉATIVES COUVERTURE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Durée de la garantie limitée

Cette garantie limitée s'applique aux produits YANMAR Marine vendus par YANMAR et délivrés à l'acheteur au détail initial le ou après le 1er juillet 2004. Cette garantie limitée commence à la date de délivrance par rapport à l'acheteur initial. Dans le cas où le bateau contenant le(s) produit(s) YANMAR Marine est utilisé comme démonstrateur de vente ou qu'il est présenté dans des expositions de bateaux, la garantie limitée commence lorsque le produit YANMAR Marine atteint cent (100) heures d'utilisation. Lorsque vous demandez un service sous la garantie, vous devez fournir la preuve de la date de délivrance du produit. YANMAR acceptera un rapport de délivrance ou une copie papier d'un enregistrement en ligne dûment rempli et signé qui a été rempli dans un délai de trente (30) jours après la délivrance comme preuve de la date de délivrance.

Sauf dispositions contraires écrites par YANMAR, la durée de garantie limitée pour les produits YANMAR Marine est de vingt-quatre (24) mois après la date de délivrance à l'acheteur initial ou comme a été établi ci-dessus.

De plus, la durée de garantie limitée pour la Transmission en Z YANMAR est de vingt-quatre (24) mois ou 500 heures après la date de délivrance à l'acheteur initial ou comme a été établi ci-dessus, ce qui arrive avant.

La garantie limitée prolongée ne s'applique qu'aux composants du moteur YANMAR suivants :

- Distribution du bloc cylindres
- Distribution de la culasse
- Forgeage du vilebrequin
- Forgeage de l'arbre à cames
- Forgeage de la bielle
- Carter de volant
- Carter d'engrenage de distribution
- Pignons de distribution

Ces pièces spécifiques sont garanties être exemptes de défaut matériel ou de main d'oeuvre pour une période de soixante (60) mois ou 3 000 heures après la date de délivrance à l'acheteur initial.

Cette garantie limitée prolongée est valide pour la même période que la garantie limitée standard. Toute réparation ou remplacement des pièces ou des produits YANMAR Marine sous la garantie sera effectué compte tenue de la garantie limitée originale et la protection de la garantie limitée restante ou la période de quatrevingt-dix (90) jours, ce qui arrive après. D'autres composants du moteur qui sont sujets aux réglementations de l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) peuvent avoir des périodes de garantie qui sont prolongées selon la loi. Veuillez-vous référer à votre manuel d'utilisation pour de plus amples informations.

Utilisation commerciale :

La garantie limitée décrite dans ce livret de garantie limitée s'applique SEULEMENT aux produits YANMAR Marine utilisés seulement à des fins récréatives et n'ayant pas une utilisation commerciale. Pour obtenir plus d´information sur la garantie applicable aux produits YANMAR Marine vendus ou utilisés commercialement en service réduit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce manuel pour toute couverture de garantie applicable.

COUVERTURE DE LA GARANTIE LIMITEE DES APPLICATIONS COMMERCIALES DE FAIBLE PUISSANCE

Définition d'une application commerciale de faible puissance

Tout moteur utilisé à titre lucratif, par des services gouvernementaux ou en location est considéré comme une application non-récréationnelle de navigation et n'est pas couvert par la police de garantie limitée récréationnelle de YANMAR. L'utilisation en location se définit par un bateau utilisé pour un affrètement de loisirs, essentiellement des bateaux à voile, des catamarans à voile et à moteur et des chalutiers. Pour qu'un moteur soit considéré comme une application commerciale de faible puissance, il doit inclure les indications suivantes :

- Le moteur fonctionne à plein régime durant moins de 5 % du nombre total d'heures d'utilisation.
- Le fonctionnement standard se fait à moins de 90 % du régime maximum en trs/min.
- Les révolutions par minute à plein régime, en charge, doivent atteindre les vitesses nominales quelques soient les conditions d'utilisation.
- Le temps de fonctionnement annuel ne doit pas dépasser 1000 heures.
- Le facteur de charge ne doit pas dépasser 35 %.

Une application approuvée doit être enregistrée au siège régional de YANMAR.

Durée de la garantie limitée

Cette garantie limitée s'applique aux produits YANMAR Marine vendus par YANMAR et délivrés à l'acheteur au détail initial le ou après le 1er juillet 2004. Cette garantie limitée commence à la date de délivrance par rapport à l'acheteur initial. Dans le cas où le bateau contenant le(s) produit(s) YANMAR Marine est utilisé comme démonstrateur de vente ou qu'il est présenté dans des expositions de bateaux, la garantie limitée commence lorsque le produit YANMAR Marine atteint cent (100) heures d'utilisation. Lorsque vous demandez un service sous garantie, vous devez fournir la preuve de la date de délivrance du produit. YANMAR acceptera comme preuve de la date de livraison, un rapport de livraison entièrement rempli et signé ou une impression d'un enregistrement en ligne qui a été rempli dans le délai de (30) jours après la livraison.

Sauf mentions contraires fournies par écrit par YANMAR, la durée de la garantie limitée des applications commerciales de faible puissance (LDC en anglais) des produits YANMAR marine est d'un an ou mille (1000) heures, selon la première éventualité. Des exceptions sont faites pour les modèles de moteurs mentionnés ci-dessous (référez-vous au tableau ci-dessous) :

Modèles de moteur	Période de garantie	
	Utilisation en location	Utilisation LDC non locative
GM/YM	2 ans ou 1000 H	1 an ou 1000 H
JH	2 ans ou 1000 H	1 an ou 1000 H
LH	1 an ou 1000 H	1 an ou 1000 H
LP	1 an ou 1000 H	1 an ou 1000 H
LY	1 an ou 1000 H	1 an ou 1000 H
LV	1 an ou 1000 H	1 an ou 1000 H
CX	1 an ou 1000 H	1 an ou 1000 H

Modèles de Transmission en Z	Période de garantie	
	Utilisation en location	Utilisation LDC non locative
ZT	1 ans ou 500 H	1 ans ou 500 H

* Doivent satisfaire les conditions commerciales EPA (Agence pour la Protection de l'Environnement), le cas échéant

Remarque : La période de garantie est limitée aux heures ou à la durée qui a lieu en premier.

Toute réparation ou remplacement des pièces ou des produits YANMAR Marine sous la garantie sera effectué compte tenue de la garantie limitée originale et la protection de la garantie limitée restante ou la période de quatre-vingt-dix (90) jours, selon ce qui arrive en dernier. D'autres composants du moteur YANMAR qui sont sujets aux réglementations de l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) peuvent avoir des périodes de garantie qui sont prolongées selon la loi. Veuillez vous référer à votre manuel d'utilisation pour de plus amples informations.

PROCÉDURES DE GARANTIE

Si vous pensez que le produit YANMAR Marine que vous avez acheté ne fonctionne pas conformément aux spécifications applicables ou si son matériel ou sa fabrication est défectueux, vous devez contacter un distributeur ou un revendeur autorisé YANMAR dans les trente (30) jours après avoir découvert le problème. Votre distributeur ou revendeur autorisé YANMAR vous donnera le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du service après vente ou vous pouvez faire inspecter et/ou réparer votre(vos) produit(s) YANMAR Marine. Vous devez transporter vous-même votre (vos) produit(s) YANMAR Marine au service après vente désigné. Toutefois, votre distributeur ou revendeur autorisé YANMAR peut s'occuper des arrangements nécessaires pour une inspection et/ou une réparation sur site, à la seule discrétion de YANMAR. Afin de trouver le distributeur YANMAR le plus proche de vous ou un service après vente autorisé, visitez http://yanmar.com ou contactez un siège régional YANMAR (voir page 14 de ce manuel).

Les articles non conformes ou défectueux doivent être inspectés par YANMAR ou par un distributeur ou un revendeur autorisé YANMAR et, si demandé, retournés au siège régional YANMAR Marine dans votre zone. N'importe quel article remplacé sous cette garantie devient la propriété de YANMAR.

Les dispositions précédentes sont l'obligation unique de YANMAR envers vous et constituent votre seul recours pour une violation de la garantie. Un manquement à suivre toutes les procédures pour la soumission d'une réclamation au titre de la garantie annulera toute réclamation pour tout dommage ou toute autre exonération. En aucun cas, YANMAR, tout autre distributeur ou revendeur autorisé YANMAR ne sera tenu responsable pour tout dommage consécutif, indirect ou particulier, de tels dommages comprenant, sans restriction, la perte de profits, les frais de halage, la mise à l'eau, le remorquage, l'entreposage, les frais de carénage, la couverture de l'assurance, les paiements de prêt, les frais de transports, les frais téléphoniques et les déplacements. Les restrictions de cette garantie limitée s'appliquent indépendamment si vos réclamations sont basées sur l´inexécution du contrat, un délit (incluant une négligence ou une responsabilité objective) ou sur toute autre théorie. Toute action entreprise en vertu de la présente devra être traitée dans un délai d'un (1) an après que la cause d'action ait été acquise ou elle sera non avenue. Certains états ou pays ne permettent pas certaines restrictions sur les garanties ou pour violation de garantie. Les restrictions émises dans ce paragraphe ne peuvent pas s'appliquer dans la mesure où elles sont interdites par la loi.

Responsabilité de l'acheteur

L'acheteur doit faire ce qui suit pour solliciter la couverture de la garantie limitée :

- Réaliser et payer toutes les opérations régulières de maintenance conformément au calendrier spécifié dans le manuel d'utilisation applicable ; et
- Conserver les enregistrements de toutes les opérations d'entretien et de maintenance effectuées sur les produits YANMAR Marine.

Articles exclus de la garantie

En complément des autres conditions et restrictions définies dans la garantie limitée, les articles suivants sont spécifiquement exclus de toute couverture de la garantie limitée :

- L'usure normale ;
- Coûts associés au matériel non durable ;
- Tout produit, accessoire ou pièce YANMAR Marine qui a été, selon la seule opinion de YANMAR
  - sujet à une négligence
  - une mauvaise utilisation
  - un accident
  - une mauvaise installation
  - infiltration d'eau dans le système d'échappement
  - un mauvais entretien
  - une course ou engagé dans un concours de vitesse ou d'endurance
  - qui a subit l'utilisation de fixations non approuvées ou de pièces non originales
  - submersion ou exposition déraisonnable à l'environnement
  - un service après vente non autorisé ;
- Coût de transport du produit, pièce ou vaisseau YANMAR Marine, dans lequel ledit produit(s) YANMAR Marine est installé, à partir du ou vers le service après vente désigné par YANMAR pour les réparations sous garantie ;
- Conséquence de toute modification ou altération d'un produit YANMAR Marine ou d'une pièce pour laquelle le numéro de série a été retiré, altéré ou faussé d'une quelconque façon ;
- Conséquence de toute modification ou altération, ou manipulation d´une pièce du moteur YANMAR identifiée par l'énoncé de garantie de l'EPA situé à l'intérieur du manuel de l'utilisateur du moteur YANMAR ;
- Conséquence de toute modification ou altération de tout produit, accessoire ou pièce YANMAR Marine, dont l'horomètre ou le sceau d'un horomètre a été enlevé, ou qui a été altéré ou faussé d'une quelconque façon ; et
- Conséquence de toute modification, altération ou enlèvement de, ou altération de l'ajustage du régime réglé de la pompe d'injection de carburant, ajustages des limites de carburant et/ou les sceaux de la pompe d'injection de carburant.

Modifications de la garantie

Sauf tel que modifié par écrit signé par les parties, cette garantie limitée est et restera l'accord complet et exclusif entre les parties relativement aux garanties, remplaçant tous les accord précédents, écrits ou oraux, et toutes les autres communications entre les parties quant aux garanties.

AUCUNE PERSONNE NI ENTITÉ N'EST AUTORISÉE À OCTROYER TOUTE AUTRE GARANTIE OU À ASSUMER TOUTE AUTRE OBLIGATION AU NOM DE YANMAR, QUE CE SOIT À L'ORAL OU À L'ÉCRIT.

Ni les fabricants de l'équipement original, les constructeurs de bateaux, les installateurs de produits YANMAR Marine, les distributeurs de produits ou d'équipement YANMAR Marine, ni toute autre personne ou entité n'a l'autorisation de représenter ou de faire toute promesse au nom de YANMAR ou de modifier les clauses et restrictions de cette garantie limitée d'aucune façon.

RÉSEAU MONDIAL YANMAR

Asie, Moyen-Orient et Océanie

YANMAR ASIA (SINGAPORE) CORPORATION PTE. LTD. (YASC)
4 Tuas Lane, Singapore 638613
Attention : Customer Service
Téléphone : +65-6861-3855
Fax : +65-6862-5189

Europe, Afrique et Russie

YANMAR EUROPE B.V. (YEU)
Brugplein 11, 1332 BS Almere-de Vaart, Netherlands
Attention : After Sales Department
Téléphone : +31-36-5493200
Fax : +31-36-5493549

Amérique du Nord, Amérique Centrale et Amérique du Sud, et les Caraïbes

YANMAR AMERICA CORPORATION (YA)
101 International Parkway
Adairsville, Georgia 30103, USA
Attention : Customer Support Department
Téléphone : +1-770-877-9894
Fax : +1-770-877-7565

Chine

YANMAR ENGINE (SHANGHAI). CO., LTD.
10F, E-Block POLY PLAZA, No.18 Dongfanf Road,
Pudong Shanghai, CHINA P.R.C. 200120
Téléphone : +86-21-6880-5090
Fax : +86-21-6880-8090

Japon

YANMAR CO., LTD.
3-1, 5-Chome, Tsukaguchi-honmachi, Amagasaki,
Hyogo, Japan 661-000
Attention : Marine Operations Division, Quality Assurance Dept.
Téléphone : +81-6-6428-3251
Fax : +81-6-6421-5549

INSCRIPTION SERVICE ET MAINTENANCE

VERIFIEZ AVANT LA LIVRAISON	
❒ Niveaux d'huile et de liquide de refroidissement	Date de livraison : _____
❒ Vérification fuite	Heures de fonctionnement :_____
❒ Correspondance hélice	Cachet et signature du revendeur
❒ Vérification alarmes	
❒ Vérification du câblage	
❒ Vérification du chargement de la batterie	
❒ Conditions générales	
	Nom du technicien :
REMARQUES :	

Entretien 50 heures
Date de livraison : _____
Heures de fonctionnement : _____
Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :
REMARQUES :

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____ Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____ Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____ Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

Dossier de service et d'entretien	
Date du service/réparation : _____	
Heures de fonctionnement : _____	
Description du type de service :	Cachet et signature du revendeur
Nom du technicien :	
REMARQUES :	

YANMAR CO., LTD.

■**Marine Operations Division**

Quality Assurance Dept.
5-3-1, Tsukaguchi-honmachi, Amagasaki
Hyogo, 661-0001, Japan
Phone: +81-6-6428-3251 Fax: +81-6-6421-5549

Overseas Office

■**Yanmar Europe B.V. (YEU)**
Brugplein 11, 1332 BS Almere-de Vaart, Netherlands
Phone: +31-36-5493200 Fax: +31-36-5493209

■**Yanmar Asia (Singapore) Corporation Pte Ltd. (YASC)**
4 Tuas Lane, Singapore 638613
Phone: +65-6595-4200 Fax: +65-6862-5189

■**Yanmar America Corporation (YA)**
101 International Parkway
Adairsville, GA 30103, U.S.A.
Phone: +1-770-877-9894 Fax: +1-770-877-9009

■**Yanmar Engine (Shanghai). Co., Ltd.**
10F, E-Block POLY PLAZA, No.18 Dongfang Road
Pudong Shanghai, CHINA P.R.C. 200120
Phone: +86-21-6880-5090 Fax: +86-21-6880-8090

LIMITED WARRANTY HANDBOOK

MARINE PRODUCTS
(Recreational Applications and Light Duty Commercial Applications)

1st edition: January 2012
2nd edition: January 2013
3rd edition: October 2013

Issued by: YANMAR CO., LTD. Marine Operations Division
Edited by: YANMAR TECHNICAL SERVICE CO., LTD.

YANMAR

YANMAR CO., LTD.
http://yanmar.com

0JMPE-FR0032